
Q2 Metals désigne Simon Gaivin à titre de vice-président ESG, et le projet Cisco Lithium est nommé finaliste dans la catégorie Découverte de l'année par l'AEMQ

Vancouver, Colombie-Britannique, 2 octobre 2025 – Q2 Metals Corp. (TSX.V : Q TWO | OTCQB : QU EXF | FSE : 458) (« Q2 » ou « la Société ») a le plaisir d'annoncer la nomination de Simon Gaivin à titre de vice-président des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). M. Gaivin supervisera les activités ESG de la Société, notamment les relations et partenariats liés à l'environnement, aux communautés et aux Premières Nations.



Simon Gaivin, vice-président ESG de Q2 Metals

M. Gaivin s'est joint à l'équipe de Q2 Metals en novembre 2024 et a joué un rôle central dans le renforcement des relations avec les communautés, y compris les Premières Nations et la Ville de Matagami, tout en contribuant à la planification des activités et à l'obtention des permis. Son leadership et son esprit collaboratif font de lui un membre indispensable de l'équipe de Q2 Metals.

En tant que vice-président ESG, M. Gaivin dirige le processus de certification [ECOLOGO®](#) UL 2723, une norme indépendante rigoureuse qui reconnaît la responsabilité environnementale et sociale d'une entreprise d'exploration minière. Par cette certification, la Société démontre son engagement à minimiser son impact environnemental, à engager un dialogue constructif avec les communautés autochtones et les parties prenantes locales, et à intégrer les pratiques exemplaires d'ESG à toutes les étapes de l'exploration.

« Les enjeux ESG sont au cœur de nos pratiques depuis notre fondation et le fait de nommer une personne de l'Abitibi à ce poste de dirigeant reflète notre engagement profond envers la

région, mais aussi le Québec et le Canada, souligne Alicia Milne, présidente et DG de Q2 Metals. Dans la dernière année, Simon s'est révélé un excellent ambassadeur pour la Société et, devant le développement rapide du projet Cisco, son rôle dans l'orientation de nos relations communautaires a naturellement évolué. Il est un membre essentiel de l'équipe et, grâce à sa détermination, sa créativité et sa transparence, il continuera de renforcer nos relations dans la poursuite de nos objectifs communs. »

« Je suis ravi d'assumer un plus grand rôle au sein de Q2 Metals, une société dont les valeurs concordent parfaitement avec les miennes, fait savoir le nouveau vice-président ESG, Simon Gaivin. Je suis déterminé à mettre en place des pratiques durables qui favorisent les communautés locales et les économies circulaires pour protéger et préserver l'environnement pour les générations futures, en particulier en tant que résident de longue date du secteur. J'ai hâte de collaborer avec l'équipe motivée et dynamique de Q2 pour faire du projet Cisco Lithium une référence mondiale et faire rayonner toute la région d'Eeyou Istchee Baie-James. »

Qui est Simon Gaivin?

Simon compte plus de 20 ans d'expérience dans les relations communautaires, le développement régional et la gestion de partenariats. Son leadership collaboratif, sa profonde compréhension des dynamiques territoriales et son approche stratégique des enjeux sociaux et économiques font de lui un acteur clé dans le développement de pratiques durables et l'engagement des parties prenantes.

Possédant une solide expérience en matière de représentation institutionnelle, de mobilisation communautaire et de consultations des parties prenantes, Simon a occupé des postes stratégiques au sein d'établissements majeurs de la région, y compris à titre de directeur de la **Fondation et du service aux diplômés de l'UQAT** et de contributeur à la **conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue**. Il a également été propriétaire du **St-Honoré**, une boulangerie-pâtisserie et restaurant qui est rapidement devenu un incontournable de Rouyn-Noranda. Cette expérience lui a permis de s'enraciner profondément dans l'économie régionale et la création de communautés florissantes et attractives.

Bien au fait des réalités locales et reconnu pour sa capacité à bâtir des ponts entre les sphères économiques, politiques et communautaires, Simon entretient des liens étroits avec les Premières Nations et les parties prenantes locales.

En tant que vice-président ESG, Simon tire parti de son expertise et de son vaste réseau pour faire avancer les priorités de la Société sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, orientant un développement minier responsable, durable et axé sur la communauté. Son approche inclusive et sa compréhension nuancée des enjeux d'acceptabilité sociale et de transition énergétique consolident la capacité de Q2 Metals à générer une valeur commune.

Finaliste – Découverte de l'année

Q2 Metals est fière d'annoncer que le projet Cisco Lithium a été sélectionné comme finaliste dans la catégorie Découverte de l'année par l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ). Les lauréats seront dévoilés au congrès [XPLOR 2025](#), qui se tiendra à Montréal du 27 au 30 octobre.

La Société participera au congrès XPLOR 2025, où les personnes présentes pourront rencontrer l'équipe, en savoir plus sur Q2 Metals et le projet Cisco Lithium au kiosque 68.

Événements à venir

Q2 assistera aux conférences et événements suivants :

Investissement Québec <i>Mission commerciale sur les minéraux critiques et stratégiques</i>	Corée du Sud et Japon	29 septembre au 3 octobre 2025
The Hidden Gems Conference	New York, NY	20 et 21 octobre 2025
IMARC	Sydney, Australie	21 au 23 octobre 2025
XPLOR	Montréal, QC	27 au 30 octobre 2025

L'AEMQ

Fondée en 1975 sous le nom initial de l'Association des prospecteurs du Québec, l'Association de l'exploration minière du Québec vise à stimuler l'exploration minière au Québec et d'appuyer le développement de l'entrepreneuriat minier québécois.

L'organisme à but non lucratif rassemble aujourd'hui 1 100 membres individuels (prospecteurs, géologues, géophysiciens, courtiers, fiscalistes, avocats, etc.) et 180 membres corporatifs (sociétés juniors et majeures d'exploration minière, sociétés d'exploitation, firmes de génie-conseil en géologie et en géophysique, entreprises de forage, sociétés de services, équipementiers, etc.).

Q2 METALS CORP.

Q2 Metals Corp. est une société canadienne d'exploration minière qui se consacre au projet Cisco Lithium, situé sur le grand territoire traditionnel de la communauté de Nemaska en Eeyou Istchee Baie-James, au Québec (Canada).

Cisco comprend 801 claims, s'étendant sur 41 253 hectares. La principale zone minéralisée se trouve à seulement 6,5 km de la route Billy-Diamond, qui traverse le site du projet et relie la ville de Matagami, desservie par le chemin de fer de Canadien National, à environ 150 km au sud.

Le projet Cisco recèle un fort potentiel de développement, présentant une cible d'exploration initiale estimant l'étendue de la minéralisation en lithium à 215 à 329 mégatonnes à une teneur allant de 1,0 % à 1,38 % de Li₂O, à partir des 40 premiers sondages seulement. Il est à noter que le tonnage et la teneur potentiels de la cible d'exploration sont de nature conceptuelle. L'exploration demeure insuffisante pour estimer et mesurer les ressources minérales, telles que définies par le Règlement 43-101, et il n'est pas sûr que davantage d'exploration permettra de déduire les ressources minérales à partir de la cible.

Les forages d'évaluation se poursuivent, montrant que la minéralisation demeure ouverte en profondeur et parallèlement à sa direction, ce qui pourrait mener au prolongement de la zone minéralisée Cisco. Le programme d'exploration 2025, dont les résultats d'analyse sont attendus dans les prochaines semaines et les prochains mois, est en cours, alors que la Société travaille à obtenir une estimation initiale des ressources minérales.

POUR DAVANTAGE DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

Alicia Milne
Présidente et DG
Alicia@Q2metals.com

Jason McBride
Directeur des relations avec
les investisseurs
Jason@Q2metals.com

Chris Ackerman
Responsable du
développement des affaires
Chris@Q2metals.com

Téléphone : 1 800 482-7560

Courriel : info@Q2metals.com
www.Q2Metals.com/fr

Médias sociaux

Suivez-nous sur : [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [Instagram](#)

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives et des informations de nature prospective (collectivement appelées « déclarations prospectives ») comprises au sens des réglementations canadiennes applicables. Ces déclarations prospectives s'articulent notamment autour des expressions suivantes : « croit », « s'attend à », « anticipe », « compte », « estime », « planifie », « peut », « devrait », « pourrait », « sera », « potentiel », « prévu » ou toute variation de ces mots et groupe de mots ou de toute expression similaire, qui par nature réfère à des événements futurs ou des résultats qui pourraient éventuellement survenir ou être observés ou être atteints. Par conséquent, toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas purement historiques sont des déclarations prospectives et comprennent des déclarations concernant les croyances, les plans, les attentes et les orientations concernant l'avenir, y compris, sans limitation, toute déclaration ou tout plan concernant les perspectives géologiques des propriétés de la Société et les futures activités d'exploration de la Société. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives reposent sur des suppositions raisonnables, ces déclarations ne constituent pas des garanties de performance future et les résultats ou développements réels peuvent différer substantiellement de ceux contenus dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et de facteurs non négligeables.

Les déclarations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent substantiellement de ceux anticipés dans ces déclarations

prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse ou à la date spécifiée dans la déclaration en question. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, les résultats des sondages du projet Cisco et les déductions qui en découlent, la nature conceptuelle d'une cible d'exploration pour le projet Cisco, l'étendue potentielle du projet Cisco, l'orientation des programmes d'exploration et de forage actuels et futurs de la Société, la portée, l'étendue et la localisation des activités futures d'exploration et de forage, les attentes de la Société en ce qui concerne les projets et les programmes d'exploration, les objectifs, les buts ou les plans futurs de la Société, les déclarations, les résultats d'exploration, la minéralisation potentielle, l'estimation des ressources minérales, les plans d'exploration et de développement minier, la date du démarrage des opérations et les estimations des conditions du marché. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner une différence substantielle entre les résultats réels et les déclarations prospectives figurent la non-obtention des autorisations nécessaires, les variations de la teneur en minerai ou des taux de récupération, les modifications des paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés, les résultats d'exploration infructueux, les modifications des paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés, les résultats des estimations futures des ressources, les prix futurs des métaux, la disponibilité de capitaux et de financements à des conditions acceptables, la réaffectation des fonds proposés, les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, les risques liés aux changements réglementaires, les vices de titre, la disponibilité du personnel, des matériaux et des équipements en temps voulu, les accidents ou les pannes d'équipement, les risques non assurés, les retards dans l'obtention des autorisations gouvernementales, les répercussions environnementales imprévues sur les opérations et les coûts pour y remédier. Nous préférons avertir les lecteurs que l'exploration minière et le développement des mines sont des activités intrinsèquement risquées et que, par conséquent, les événements réels peuvent différer substantiellement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. D'autres facteurs de risque sont abordés dans la section intitulée « Risk Factors » du rapport de gestion de la Société pour son exercice fiscal récemment achevé, disponible sur le site Web de SEDAR : www.sedarplus.com.

Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses qui sous-tendent les déclarations prospectives se révèlent incorrectes, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits ici comme étant prévus, planifiés, anticipés, estimés ou attendus. Bien que la Société ait tenté d'identifier les risques, incertitudes et facteurs importants susceptibles d'entraîner des différences significatives dans les résultats réels, il se peut que d'autres facteurs entraînent des résultats différents de ceux prévus, estimés ou envisagés. La Société n'a pas l'intention, et n'assume aucune obligation, de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf si la loi applicable l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.